

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mardi 1^{er} septembre 2026

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2026

En Lot-et-Garonne, tout pousse à réussir !

La jeunesse et l'éducation sont au cœur des ambitions du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En plaçant **l'égalité des chances** au premier plan de sa politique éducative, le Département s'attache à offrir à chaque collégien·ne les **meilleures conditions d'apprentissage**. Cet engagement s'incarne notamment dans un projet ambitieux qui fait des collèges publics, relevant de la compétence de la collectivité, de véritables lieux d'épanouissement et de réussite.

Dans un contexte économique et social difficile, le Conseil départemental poursuit ses efforts pour garantir aux 12 160 élèves des 28 collèges publics, dont 4 cités scolaires, un environnement d'étude favorable. Investissements dans les infrastructures, amélioration du cadre de vie, accompagnement des projets pédagogiques innovants : chaque action vise à soutenir les parcours des jeunes et à les préparer à devenir les citoyens de demain.

Placer la jeunesse au cœur de ses priorités, c'est aussi pour le Département porter ses efforts au-delà de ses compétences obligatoires, à travers la convention éducative, l'accompagnement de l'apprentissage ou encore de l'enseignement supérieur. En soutenant la présence universitaire sur le territoire, le Conseil départemental contribue à offrir aux jeunes lot-et-garonnais de nouvelles perspectives de formation et de réussite. Cet investissement constitue un véritable atout : il ouvre des opportunités d'avenir, renforce l'attractivité du territoire et participe à l'égalité des chances en donnant à chacun les moyens de construire son parcours là où il vit.



**Offrir les meilleures conditions
pour apprendre**

Former les citoyens de demain

**Soutenir l'enseignement supérieur
et l'apprentissage**

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS POUR APPRENDRE

Le Conseil départemental soutient financièrement les collèges publics sous sa responsabilité, à travers plusieurs dotations ciblées :

- **Dotation d'équipement et de fonctionnement** : cette année le Département a alloué 3,7 millions d'euros pour aider les établissements à couvrir les coûts croissants de l'énergie et autres dépenses essentielles.
- **Dotations en matériel et mobilier** : 665 000 euros sont consacrés au renouvellement des équipements techniques et du mobilier, à la rénovation des cuisines, et à l'amélioration des conditions de travail des agents.
- **Dotations spécifiques** : le Département finance des initiatives pour faciliter la pratique sportive (ex : transport des élèves vers des installations sportives) et lutte contre le décrochage scolaire en soutenant des dispositifs comme les classes-relais.

Plan Collèges : pari tenu !

Doté d'un budget global de **83 millions d'euros**, le **Plan Collèges** avait pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de réussite des collégiens et traduit l'engagement du Département à offrir des **établissements modernes, accessibles et durables**.



Les axes prioritaires :

- Adapter les infrastructures à l'évolution des effectifs et aux exigences pédagogiques,
- Garantir le fonctionnement technique des établissements,
- Assurer l'accessibilité pour tous les élèves,
- Contribuer aux objectifs de transition énergétique.

Cette année scolaire 2026-2027 marque l'achèvement du Plan Collèges avec les derniers grands travaux :

- Le **collège Joseph-Chaumié** à Agen a bénéficié d'une restructuration globale de plus de 11,5 M€, portant sur les salles de classe, l'internat et une partie des locaux administratifs.
- Au **collège Germillac à Tonneins**, les travaux de restructuration se poursuivent, avec une première partie mise en service en cette rentrée 2026, dans le cadre d'une opération de 5 M€. Une tranche complémentaire de 1 M€ permettra de poursuivre la rénovation des bâtiments jusqu'en 2028.
- Au **collège de Casteljaloux** les études en vue de la restructuration globale de l'établissement (près de 3,9 M€ de travaux) se poursuivent.
- Au **collège de Penne-d'Agenais**, un vaste programme de rénovation énergétique a été achevé (1,1 M€). L'isolation thermique des bâtiments et la rénovation des locaux administratifs améliorent le confort des usagers et la performance énergétique de l'établissement.

Le Conseil départemental poursuit sa mission de rénovation et d'entretien des établissements de Lot-et-Garonne avec d'autres travaux planifiés d'ici fin 2026 et en 2027 :

- **Didier Lamoulié (Miramont-de-Guyenne)** : rénovation des réseaux, du sol du gymnase et mise en conformité du bâtiment externat (1,15 M€)
- **Théophile-de-Viau au Passage-d'Agen** : isolation thermique des bâtiments et rénovation de la section SEGPA (1,14 M€)
- **Castillonès** : création d'un préau et rénovation du gymnase (665 000 €)
- **Duras** : travaux d'isolation thermique des bâtiments, décarbonation du système de chauffage (644 000 €)
- **La Rocal à Bon-Encontre** : études pour l'isolation des bâtiments et l'installation de brise-soleil (633 000 €)
- **Lavardac** : rénovation de la cuisine pour un montant de 508 000 € (travaux et équipements neufs), avec une livraison prévue aux vacances de la Toussaint
- Et d'autres travaux de rénovation dans les collèges de Mézin, Monsempron-Libos, Casseneuil et Jasmin-les-Iles à Agen

Le Département finalisera fin 2026 une étude sur le **potentiel photovoltaïque** de son patrimoine. Celle-ci identifiera 14 collèges et 13 bâtiments départementaux susceptibles d'accueillir des installations solaires photovoltaïques. Les premières décisions de déploiement seront proposées en 2027.



Le **Plan Gymnases**, qui prévoit un soutien financier du Département aux projets de rénovation des gymnases communaux, débute avec les premiers travaux à Sainte-Livrade-sur-Lot, Penne-d'Agenais et Fumel en 2027. Les élèves lot-et-garonnais pourront pratiquer des activités sportives dans des installations de qualité.

Le **Plan e-collège** a permis d'accélérer considérablement la modernisation des équipements informatiques des collèges, tous raccordés au réseau internet à Très haut débit, et de lutter contre les inégalités et la fracture numérique sur le territoire. Au total, 1 million d'euros est investi chaque année pour renouveler les équipements informatiques des collèges, avec l'objectif de ramener la vétusté maximale du parc informatique à 5 ans.



En parallèle, le matériel réformé intègre une filière locale de reconditionnement informatique permettant de reconfigurer ces équipements et de créer une offre à prix solidaire, à destination des familles modestes. En effet, les outils numériques sont indispensables pour suivre la scolarité de son enfant (Pronote, educonnect, recherches en ligne). Le dispositif « **Parents connectés** » accompagne les familles qui en ont le plus besoin. Des formations adaptées sont proposées par l'association Transnuméric, et à l'issue du parcours un ordinateur reconditionné est remis aux parents : un coup de pouce concret pour favoriser la réussite des élèves. Près de 270 familles ont déjà été formées.

Les quelque 300 agents du Conseil départemental préparent les établissements pour accueillir les collégien-ne-s et les équipes éducatives ce mardi 1^{er} septembre !



Du 47 dans nos assiettes : 100% des collèges labellisés « Etablissement bio-engagé »

Pionnier dans ce domaine, le Conseil départemental s'engage, depuis plus de 15 ans, pour servir aux collégiens des repas à base de produits frais, de saison, locaux et bio, avec le programme « Du 47 dans nos assiettes ». Pour de nombreux enfants, le repas du collège est parfois le seul repas complet de la journée.

Ainsi, ce programme répond à plusieurs enjeux : servir des plats équilibrés, continuer à améliorer la qualité des repas proposés, lutter contre le gaspillage alimentaire, et soutenir notre agriculture en privilégiant les circuits courts et en achetant des produits locaux.

100% des collèges sont labellisés « Etablissements bio-engagés », c'est-à-dire que les menus intègrent une part importante de produits bio (en moyenne 31% pour l'ensemble des collèges) ! Une première en Nouvelle-Aquitaine. Et dans tous les restaurants des collèges, près de 100% des produits frais servis sont d'origine locale.



Le Département s'est engagé à proposer un tarif unique et plafonne le coût du repas à maximum 2,50 € pour les familles, alors que le coût de production réel est de 9,24 € (aliments, énergie, frais de personnel).

Les chefs et toutes les équipes de cuisine du Conseil départemental servent 10 200 repas par jour dans les collèges publics de Lot-et-Garonne. Ils sont mobilisés et prêts à accueillir les enseignants et les élèves pour cette nouvelle année scolaire !

En savoir + : [plaquette « Du 47 dans nos assiettes »](#)

« Mon assiette 47 », le nouveau self participatif

Le Conseil départemental expérimente un nouveau mode de restauration pour le dîner dans les internats des collèges, en commençant par celui de Joseph-Chaumié à Agen. Chacun utilise une seule assiette, se sert selon sa faim et compose son repas, avec les conseils d'un adulte. L'objectif ? Permettre aux collégiens de mieux choisir, mieux manger, de gagner en autonomie et de moins gaspiller !

Des casiers « made in 47 »

Les élèves du collège Crochepierre à Villeneuve-sur-Lot et du collège Jean-Moulin de Marmande ont été les premiers à bénéficier de **casiers neufs, robustes et fabriqués en Lot-et-Garonne**, par les détenus du Centre de détention d'Eysses.

C'est une démarche responsable et solidaire du Conseil départemental : fabrication locale, soutien à la réinsertion professionnelle des détenus, réutilisation de matériaux durables et réduction de l'empreinte carbone grâce au circuit court.



Cette initiative pionnière en France, a été récompensée au niveau national par le prix de la commande publique. Les casiers usagés de l'ensemble des collèges publics du département seront progressivement remplacés par ces casiers « made in 47 ».



Chèque Asso, « un coup de pouce pour ton activité ! »

Le Département reconduit pour une nouvelle saison le dispositif « Chèque Asso » afin de **favoriser la pratique culturelle, sportive ou de loisirs des jeunes**. Les élèves dont les familles sont bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), scolarisés en collège public, privé ou Maisons familiales rurales (4e et 3e pour les MFR) et les jeunes de moins de 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) peuvent recevoir cette aide de 50 € après en avoir fait la demande en ligne sur subvention.lotetgaronne.fr

Inscriptions du 1^{er} novembre au 15 décembre 2026.

FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Convention éducative : des parcours pour tous et une expertise unique en Nouvelle-Aquitaine

Aller au cinéma, monter sur scène, débattre, se dépenser, comprendre les enjeux de santé ou d'environnement...Au collège, les apprentissages passent aussi par l'expérience.

Le Conseil départemental consacre cette année 176 000 € à la création de parcours pédagogiques diversifiés. Avec le soutien de l'État, plus de 200 partenaires locaux contribuent à faire vivre la convention éducative sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est simple : donner à tous nos collégiens, de la 6e à la 3e, où qu'ils vivent et quel que soit leur parcours, les mêmes chances d'accéder à la culture, de découvrir de nouvelles pratiques, de développer leur esprit critique et de trouver leur place dans la société.

Les élèves peuvent participer à des projets comme Le Printemps des arts de la scène, Collèges au cinéma et 17 parcours d'éducation à l'image, Sportez-vous bien au quotidien, la Semaine de l'eau, la Semaine de l'arbre et de la forêt, Jeunes en librairie ou encore six ateliers d'éloquence animés par des compagnies théâtrales du Lot-et-Garonne.

Zoom sur la lutte contre le harcèlement et les discriminations

Le collège est aussi un lieu où les élèves doivent apprendre à construire une société plus tolérante et inclusive. Pour accompagner les équipes éducatives, le Département soutient le programme pHARe de l'Éducation nationale à travers 25 parcours artistiques et citoyens. Concrètement, grâce à l'accompagnement de partenaires engagés, les collégiens peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement (Ligue de l'enseignement), apprendre à gérer les conflits par le théâtre forum (Cie Road Movie), promouvoir l'égalité filles-garçons, lutter contre les préjugés (Préjugix) et les LGBTphobies (Fondation Le Refuge). D'autres parcours les invitent à mieux comprendre l'histoire et les valeurs de la République (Mémoire Vive et la LICRA), ou à s'engager pour la solidarité et la citoyenneté (Courts-Circuits 47, Maison de l'Europe).

En savoir + : [Convention éducative](#)

L'égalité entre les filles et les garçons : une cause départementale

Le Département s'engage fermement en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, considérée comme une priorité essentielle de son action, et a multiplié les initiatives en direction des jeunes générations. Pour la période 2024-2028, le plan d'actions prévoit notamment :

- **« Les ateliers de l'égalité »** : un projet qui a déjà permis à 350 collégiens issus de 12 établissements de participer à un parcours de sensibilisation. Une dizaine d'élèves volontaires ont été désignés par collège comme « vigies de l'égalité » pour représenter et diffuser le message de l'égalité au sein de leur établissement grâce à la création et au déploiement d'un projet pédagogique.
- **La lutte contre la précarité menstruelle** : l'ensemble des collèges publics du département est équipé de distributeurs de protections périodiques gratuites et accessibles à toutes. La précarité menstruelle est l'une des inégalités les plus silencieuses mais impactantes pour les jeunes filles et cette mesure vise à réduire l'absentéisme, qui peut conduire au décrochage scolaire. Le Département a également conçu, avec l'aide d'infirmières scolaires, un livret intitulé "Les règles, et si on en parlait ?" afin de briser les tabous et de déconstruire les idées reçues sur les menstruations, en s'adressant à la fois aux garçons et aux filles.

En mettant en œuvre ces actions concrètes, le Département réaffirme son engagement pour une société plus juste, où les filles et les garçons ont les mêmes opportunités de réussite et de développement.

En savoir + : [guide « Les règles, si on en parlait »](#)



Le Conseil départemental des jeunes : la voix des jeunes

Dans le cadre de la démarche « Département d'initiative citoyenne », et en partenariat avec l'Éducation nationale, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) permet aux collégiens de s'engager dans la vie publique en portant des projets citoyens. Une expérience unique qui les invite à mieux comprendre les grands enjeux de société et à faire entendre leur(s) voix. Ces dernières années, les jeunes élus ont notamment travaillé sur **l'égalité filles-garçons, la santé mentale, la politique jeunesse du département, ou encore la lutte contre les discriminations et le harcèlement.**

En savoir + : [Conseil départemental des jeunes](#)

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'APPRENTISSAGE

L'université d'Agen : un atout supplémentaire pour les jeunes

Depuis 1988, le Département de Lot-et-Garonne, aux côtés de la Ville puis de l'Agglomération d'Agen, est un partenaire majeur du développement universitaire sur le territoire. Le site universitaire d'Agen regroupe deux campus – le site du Pin et le site Michel Serres – qui accueillent plus de 1 200 étudiants dans plusieurs formations supérieures, du Bachelor universitaire technologique au master, en passant par les licences, licences professionnelles et diplômes universitaires.

Le Conseil départemental, au-delà de ses compétences obligatoires, s'engage activement pour conforter cette offre de formation et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes lot-et-garonnais. La convention 2025-2027, élaborée avec l'Université de Bordeaux et l'Agglomération d'Agen, vise à structurer un véritable « site universitaire » à Agen autour d'axes prioritaires : santé, agroalimentaire, économie verte et transition énergétique, logistique, développement international, carrières juridiques et territoriales, ainsi que l'enseignement et la formation.

Cet engagement repose sur trois ambitions :

- Favoriser l'égalité des chances en facilitant l'accès des jeunes du département aux études supérieures – ils représentent aujourd'hui près de la moitié des effectifs ;
- Répondre aux besoins en compétences des entreprises et acteurs locaux ;
- Renforcer l'attractivité et la spécificité du territoire avec une offre de formation adaptée.

Parallèlement, le Département accompagne aussi l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Avec l'Agglomération et le CROUS, il soutient la rénovation et l'extension du restaurant universitaire « La Péniche » sur le campus du Pin, un projet structurant qui contribuera à renforcer l'accueil et le bien-être des étudiants. Pendant la période de travaux les agents départementaux du service restauration du collège Dangla, assureront la préparation des repas pour les étudiants.

Avec une subvention annuelle 2026 de 600 000 €, **le Département de Lot-et-Garonne se situe parmi les premiers départements financeurs d'université.** Ce soutien traduit une conviction forte : investir dans l'enseignement supérieur, c'est investir dans l'avenir des jeunes et dans le dynamisme du territoire.

Lutter contre le décrochage scolaire

Face à la fragilisation de la situation des étudiants ces dernières années, le Conseil départemental finance, avec ses partenaires, un dispositif d'accompagnement global des jeunes en risque de décrochage. Ainsi la Mission locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent propose, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, des entretiens afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées : précarité, orientation, emploi, santé, logement et mobilité. En 2025, 97 étudiants ont été accompagnés et 89 % se sont maintenus en formation, dont 10 après une réorientation.

Sensibiliser les lycéennes et lycéens aux études de santé



Le Conseil départemental a lancé en 2024 le dispositif « **Bienvenue Docteur** », avec le soutien de l'ARS et de la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de lutter contre la désertification médicale sur le territoire. Un des axes de travail est la sensibilisation des lycéens aux études de santé. En effet un médecin aura plutôt tendance à revenir s'installer dans son département d'origine, de manière durable.

Le programme « **Ambition santé** » est expérimenté au Lycée Palissy d'Agen et sera étendu aux autres lycées candidats du département, avec une présentation des études de médecine en classe de seconde, des visites de structures de santé en 1ère, et un accompagnement vers l'inscription et le concours en terminale.

En savoir + : bienvenuedoc47.fr

L'apprentissage, vivre son futur métier

Véritable poumon de la formation artisanale en Lot-et-Garonne, le CMA Formation La Palme à Agen accueille chaque année près de 1 000 apprentis, soit près de la moitié des jeunes en formation dans le département. Avec 8 filières, 29 diplômes et 14 métiers proposés, il constitue un outil essentiel pour répondre aux besoins des entreprises artisanales – un secteur qui compte aujourd'hui plus de 9000 établissements en Lot-et-Garonne.

Face au vieillissement de la population artisanale et à l'enjeu de transmission des savoir-faire, la rénovation et l'extension du CMA Formation La Palme apparaissent comme une priorité. Consciente de ces défis, la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine a engagé un vaste projet de modernisation, avec la rénovation du site historique et de nouvelles constructions, soutenu par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne à hauteur de 750 000 €. L'inauguration des nouveaux bâtiments a eu lieu le 29 mai 2026.

Les Maisons familiales et rurales (MFR)

Le régime d'aide permettant de soutenir les projets de rénovation, réhabilitation, ou extensions des six MFR du département, est relancé cette année. Les projets retenus seront financés à hauteur de 15 000 € au total. Des échanges sont prévus avec la Fédération départementale pour envisager d'autres partenariats et soutenir les MFR.